

AVIS
DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT

* * *

Le 27 mars 2017, le préfet a demandé aux membres de la commission consultative de l'environnement de formuler leur avis sur le projet de plan d'exposition au bruit. Ces derniers disposaient d'un délai de 2 mois, soit jusqu'au 27 mai 2017.

Le 6 juin 2017, la commission consultative de l'environnement s'est réunie afin de prendre connaissance de l'avis des différents membres. Six membres ont formulé un avis explicite dans le délai prescrit :

M. le Colonel Franck MOLLARD	Avis favorable
M. Cyril CORAUX	Avis favorable
M. le Lieutenant-colonel Franck MOLY	Avis favorable
M. le Commandant Jérôme POUCH	Avis favorable
Mme le Capitaine Nathalie LOMBARD	Avis favorable
Mme Catherine LECATONOUX (Les amis de la Terre)	Avis défavorable

Un membre a transmis son avis hors délai :

M. Hervé BAYARD (Mont-de-Marsan agglomération)	Avis favorable
--	----------------

Les autres membres n'ont pas émis d'avis explicite dans le délai imparti par suite, l'avis de ces membres est réputé favorable (art R112-14 du code de l'urbanisme) :

M. Renaud LAGRAVE (Conseil Régional)	Avis favorable
M. Mathieu ARA (Conseil Départemental)	Avis favorable
M. Denis CAPDEVILLE (Mont-de-Marsan agglomération)	Avis favorable
M. Michel GARCIA (Mont-de-Marsan agglomération)	Avis favorable
M. René CLAVE (Sepanso)	Avis favorable
M. Jean-Rolan BARRERE (Fédération Départementale des Chasseurs des Landes)	Avis favorable
M. Jérôme PENSU (Les amis de Jean Rostand)	Avis favorable
M. Jean JUYON (Landes Nature)	Avis favorable

La commission consultative de l'environnement émet un avis favorable sur le projet de PEB.

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général


Jean SALOMON